

Le projet de vie d'après le modèle suédois « Tubbemodellen » fait la part belle à la cogestion

La cogestion

- 1) C'est définir ensemble certaines règles de vie commune (le règlement d'ordre intérieur), comme par exemple :
 - L'utilisation des espaces communs intérieurs
 - L'utilisation du parc et des parkings
 - L'acceptation d'animaux domestiques ou non

- 2) C'est mettre ses compétences au service du projet à l'occurrence d'environ 4h/semaine, comme par exemple :
 - Gestion ou aménagement d'un potager ou parterres de fleurs/plantes
 - Gestion administrative de la salle commune
 - Organisation d'une activité commune (repas, excursions, visites, ...)

- 3) C'est bénéficier d'un budget annuel de 10.000 €

La cogestion : comment ?

- Par des réunions mensuelles des responsables avec tous les résidents (les décisions se prenant à la majorité des $\frac{3}{4}$ des résidents)
- En bénéficiant d'un budget de 10.000 €/an

Le personnel intervenant aux résidences-services (celui du rez-de-chaussée de la résidence Régina) doit avoir une même philosophie de travail dans son unité que pour les résidences, donc cela est/sera appliqué à toutes les unités.

Une personne vieillissante, comme tout être humain, a besoin de :

- **Bien-être**
- **Sécurité**
- **Reconnaissance**

Bien-être :

- Environnement architectural agréable



- Voisinage paisible et harmonieux entre résidents et avec le pèlerinage de la communauté voisine

- « Se faire plaisir » : réalisation de ce qu'on aime (repas, hobbies, ...)



- Respect de l'individualité et de la sphère privée

Sécurité

Par rapport à son environnement architectural

- Accès réglementé
- Tout de plein pied à l'intérieur
- À l'extérieur : « plat » vers Regina, le village et la chapelle

Par rapport à des événements soudains et handicapants (chute, maladie, ...)

- Liaison avec le personnel soignant de Regina

Reconnaissance :

- Se sentir utile dans la société, pour sa famille
- Savoir que ses capacités sont reconnues

Les résidences-services, en général, celles de Moresnet, tout particulièrement, essaient de répondre à ces besoins

Même si on répond aux besoins créés par la fragilité, nous voyons surtout tout ce que chacun peut encore apporter.

Mettre en commun ses forces, c'est...augmenter le bien-être de chacun et prolonger la vie en résidence-service

Opter pour un séjour en résidence-services = adhérer à ce projet de vie

Les services proposés dans le loyer mensuel :

- Occupation de l'appartement + les charges (pour l'électricité = acompte/décompte)
- Raccordement téléphonique + internet + télédistribution (Coditel)
- Utilisation gratuite des communs : salle communautaire, buanderie au sous-sol
- Nettoyage des locaux communs et de TOUTES les fenêtres (y compris de l'appartement), évacuation des déchets
- Appel infirmier et réponse du personnel soignant de Regina
- Participation aux activités de Régina (sauf excursions... à prix préférentiel)

Non compris :

- L'électricité
- Les repas
- Les intervenants médicaux et paramédicaux réguliers (médecins, infirmiers pour toilette et pansements, kinés, ...)
- Le nettoyage de l'appartement
- Les communications téléphoniques

Ce projet est soutenu par la Fondation Roi Baudouin et par la Région Wallonne (AViQ)